



**GARDIEN NON LOGE
SERVICE GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS
DIRECTION DES SPORTS**

*Située à huit kilomètres à l'ouest de Paris, dans le département des Hauts-de-Seine, Rueil-Malmaison est la commune la plus étendue du département avec ses 1470 hectares et compte 80000 habitants.
Elle bénéficie d'une situation privilégiée avec ses 520 hectares d'espaces verts et sa proximité avec le quartier d'affaires de la défense.*

Mission principale :

Assurer l'accueil et contrôler l'accès des utilisateurs dans les équipements sportifs, selon son planning de travail.

Entretien et nettoyer les locaux.

Le gardien Non logé (ou remplaçant) assure ses missions sous le contrôle du gardien logé, responsable du site auquel il est affecté.

Fonctions	Activités découlant des fonctions
Entretien, nettoyage des locaux	Entretien, nettoyer, veiller à l'hygiène des salles de pratique sportive et des vestiaires/sanitaires. Ce point représente une part importante du travail du gardien non logé. Report sur le registre de l'équipement.
Accueil des publics	Accueillir, informer, renseigner les différentes catégories d'utilisateurs (scolaires, clubs sportifs, entreprises, utilisateurs libres). Gestion des clés et des ouvertures/fermetures des salles, des vestiaires, des bâtiments, et des équipements dans leur totalité. Vérification des présences, surveillance du site et contrôle des horaires selon le planning d'utilisation : Report sur le registre de l'équipement.
Sécurité	Mettre à disposition le matériel pour les différentes pratiques sportives. Contrôler le rangement du matériel et les bonnes conditions de stockage. Contrôler le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation des équipements, et de l'évacuation des utilisateurs. Veiller au respect du règlement intérieur. Alerter les secours en cas de problèmes de sécurité.

Gestion Technique	Réparation et petits travaux sur place (vérification des ampoules, peintures...)
-------------------	--

Profil :

COMPETENCES :

- Travailler en équipe
- Contrôler et faire respecter l'application de la réglementation sportive définie par la Commune, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et par les arrêtés municipaux.
- Être capable d'installer, d'utiliser et d'entretenir le matériel mis à disposition

QUALITES :

- Avoir le sens du contact avec les enfants, les adolescents, les associations sportives et les instituteurs ou directeurs, les professeurs d'EPS, les sportifs associatifs et le public en général
- Être capable de s'adapter à des situations difficiles et imprévisibles
- Posséder le sens de l'accueil
- Avoir une condition physique suffisante
- Propreté, sobriété
- Être polyvalent, autonome et disponible (travail en soirée et week end)

Tous les postes de la Ville de Rueil Malmaison sont ouverts aux travailleurs en situation de handicap.

Conditions de travail :

Lieu : Gymnase, stade et équipements sportifs

Horaires : horaires décalés et de week-end, selon le planning d'ouverture des salles

Travail en équipe : OUI

Travail en extérieur : OUI

Travail en soirée et en week end

Horaire décalé et variable

Vêtement de travail ou équipement de protection individuel : OUI

Si oui, lesquels : Tenue sportive pour l'accueil et tenue EPI pour les interventions techniques.

Avantages :

Prime de fin d'année, régime indemnitaire attractif, Amicale du personnel, RTT

Merci d'envoyer vos CV et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :

Soit par mail:

candidatures@mairie-rueilmalmaison.fr

Soit par courrier :

Direction des Ressources Humaines et de la Formation

13 Boulevard Foch

92500 RUEIL MALMAISON